

Le propane : écologique, sûr et avantageux

Cher lecteur,

Les marchés financiers – et par extension, l'économie mondiale – sont au plus bas. Plus que jamais, il s'agit de privilégier les solutions stables, sûres et durables. Le propane, par exemple. Saviez-vous que le propane constitue une alternative de chauffage extrêmement valable là où le gaz naturel n'est pas disponible ? Ou pour la cuisine et le chauffage en complément de l'énergie solaire, par exemple ? Cette lettre d'information vous dit tout à ce sujet.

Et roulez-vous déjà au LPG-Autogas ? Si vous savez compter et que vous vous souciez de l'environnement, il n'y a pas à hésiter. Aujourd'hui, n'importe quelle voiture à essence peut être adaptée à ce carburant alternatif fiable, écologique et économique.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Jean-Luc Verstraeten, président FeBuPro



Dans ce numéro

p. 2 Propane : 5 bonnes raisons d'opter pour le propane

p. 2 Législation - À quelles règles le stockage du butane et du propane est-il soumis ?

p. 3 LPG-Autogas - Rouler au LPG-Autogas, une solution économique mais aussi écologique. Nouveau résumé des atouts du LPG-Autogas.

p. 3 Environnement - Le propane possède lui aussi de nombreux atouts. En prime, nous vous donnons six conseils pour une utilisation rationnelle de l'énergie

p. 4 Habilitation - FeBuPro encourage l'habilitation des installateurs de butane et propane.

Qu'est ce que FeBuPro ?

L'asbl FeBuPro, la Fédération Butane Propane, a été fondée en 1960 et représente une part considérable du marché du LPG (gaz de pétrole liquéfié) en Belgique et au Luxembourg. Elle regroupe les distributeurs de gaz de pétrole liquéfié de Belgique et du Grand-Duché du Luxembourg ainsi que diverses entreprises ayant des activités connexes à la distribution de butane/propane.

FeBuPro s'adresse

- aux pouvoirs publics et à la presse
- au grand public
- aux personnes soucieuses de l'environnement
- aux constructeurs
- aux installateurs
- aux gestionnaires de flotte
- aux architectes

© FeBuPro

Éditeur responsable :

Walter Kuylen, secrétaire général
FeBuPro – Rue O. Maesschalck 8,
1083 Bruxelles

Membres effectifs



FeBuPro est membre de



Contact : Fédération Butane Propane - Assesteenweg, 117 - 1740 Ternat

Propane

5 bonnes raisons d'opter pour le propane

Il existe mille opinions différentes quant au meilleur combustible. Chaque combustible, de même que tout fournisseur de combustible, présente des avantages et des inconvénients. Mais aujourd'hui, il existe tout de même de nombreuses raisons d'opter pour le propane, lorsque le gaz naturel n'est pas disponible. Pourquoi ? Lisez plutôt.

1. Le propane est bon marché

- Vous louez le réservoir à propane, vous ne devez donc pas acheter de réservoir.
- Les chaudières à gaz sont relativement bon marché.
- Le prix du propane ne dépend pas uniquement de celui du pétrole brut, de sorte qu'il augmente moins rapidement.
- Si votre rue n'est pas raccordée au gaz naturel mais que cela sera le cas dans un avenir plus ou moins proche, vous pouvez installer un réservoir à propane en attendant et, le moment venu, passer au gaz naturel sans faire de gros frais.

2. Le propane est écologique

- Combustion du gaz très propre.
- Le gaz émet peu de CO et de soufre.
- L'odeur et la fumée sont réduites à un minimum.
- Le gaz ne provoque aucun dépôt de suie.

3. Le propane est économe en énergie

- Une chaudière à gaz à condensation et haut rendement garantit un rendement de 110%.
- Excellent contrôle de la température de la flamme.
- Avec le gaz, pas de risque de pollution du sol.

4. Le propane est facile à utiliser

- La chaudière prend très peu de place et peut être simplement fixée au mur.
- La chaudière ne nécessite qu'un entretien obligatoire tous les 2 ans.
- Le réservoir à gaz ne doit pas être encuvé.
- Une cheminée n'est plus obligatoire.
- Une chaudière à gaz est quasi silencieuse.

5. Le propane est disponible

- Étant donné que le propane est issu tant du gaz naturel que du pétrole, il est disponible en très grande quantité.

Vous souhaitez obtenir de plus amples informations ?

N'hésitez pas à prendre contact avec FeBuPro ou avec l'un des fournisseurs de propane FeBuPro (www.febupro.be). Ils vous apporteront aide et conseil.

Législation

Règles pour un stockage sûr du butane et du propane

Pour une sécurité garantie lors du stockage de bouteilles de propane et de butane dans un contexte professionnel, il convient de respecter certaines règles :

- **Exigences liées à l'autorisation.** Le stockage des bouteilles doit au moins satisfaire aux exigences liées à l'autorisation relative au stockage spécifique. Ces exigences peuvent varier selon la province et/ou la commune et sont susceptibles d'être modifiées.
- **Délimitation.** Le stockage de bouteilles doit être délimité clairement et être inaccessible au public depuis l'extérieur.
- **« Accès interdit ».** Les mentions « accès interdit » et « flamme nue interdite et défense de fumer » doivent être affichées clairement. L'accès doit évidemment rester libre pour les pompiers.
- **« Fiches de données de sécurité du produit ».** Les « fiches de données de sécurité du produit » (MSDS) des substances stockées (propane/butane) doivent être présentes sur tout site et/ou dans toute entreprise. Elles contiennent toutes les informations et directives relatives au produit concerné.



Contact : Fédération Butane Propane - Assesteenweg, 117 - 1740 Ternat

LPG-Autogas

Le LPG-Autogas, une option avantageuse

Le LPG-Autogas est un carburant alternatif fiable, plus propre et facile à utiliser, témoignant d'un état de service largement éprouvé. Dans le contexte actuel du prix des carburants qui crèvent tous les plafonds, rouler à LPG-Autogas est le choix intelligent.

Pour celui qui sait compter, le prix de LPG-Autogas (0,595 €/litre au 18/08/08) est à moins de la moitié du prix de l'essence. Pour chaque 100 km effectués, l'automobiliste économise près de 7,00 € selon la voiture, soit 700 € pour 10.000 km. En outre, lors de l'immatriculation du véhicule, il bénéficie d'une réduction de 297 € sur la TMC (taxe de mise en circulation).

Pour les voitures de société mise à disposition du personnel, la contribution de solidarité calculée sur base des émissions de CO₂ bénéficie d'un facteur de calcul qui peut faire économiser environ 200 € par an suivant les émissions de CO₂ :

*(émission de CO₂ en g/km x 9) - coefficient = contribution annuelle x index
les coefficients sont respectivement de - 600 pour le diesel , - 768 pour l'essence et - 990 pour le LPG-Autogas.*

Pour les personnes disposant actuellement d'une voiture essence, même de petite cylindrée, le choix du LPG-Autogas s'avère rentable avant même d'avoir parcouru 20.000 km. Et cela sans compter les effets positifs sur notre environnement (particules fines, NOx, CO₂), avantages traités dans nos précédentes éditions.

Le LPG-Autogas provenant à raison de 60% du gaz naturel, il est dans une moindre mesure soumis à l'influence des prix du pétrole brut. Le taux d'accise zéro permet d'être assuré de ce prix favorable à long terme.

Nous constatons que le différentiel entre le prix du diesel et du LPG-Autogas ne fait que s'accroître. Grâce au développement du LPG-Autogas dans les pays de l'Est et en Turquie, le prix de revente des voitures de seconde main augmente sensiblement. Ces éléments font que lors de l'achat d'un nouveau véhicule, le LPG-Autogas est certainement une option avantageuse par rapport au diesel. Tous comptes bien faits, le LPG-Autogas est l'option d'avenir comme carburant alternatif pour un pouvoir d'achat et un environnement meilleurs.



Environnement

Le propane, un choix durable

Saviez-vous que le propane est une source d'énergie de grande qualité, sûre et écologique, parfaitement susceptible de compléter l'énergie solaire ?

La consommation énergétique des particuliers et des entreprises augmente partout dans le monde et ses conséquences néfastes pour l'environnement ne se font pas attendre. L'augmentation importante de la consommation d'énergie en Chine, en Inde et au Japon entraîne une diminution importante des stocks de combustibles fossiles et suscite une certaine inquiétude sur le marché de l'énergie. Dès lors, il n'est pas étonnant que le climat devienne une priorité politique. Il est également important que nous optons pour une forme d'énergie qui respecte le monde de demain. En ce sens, le propane est sans nul doute une alternative valable.

Durable

Le propane constitue un choix particulièrement durable. Il s'agit en effet d'une forme d'énergie de qualité, sûre, écologique et qui ne rejette que très peu de substances nocives lors de sa combustion, ce qui limite la production de gaz à effet de serre et, par conséquent, les pluies acides. Le propane est l'un des combustibles fossiles les plus propres. Par ailleurs, il est le complément idéal de l'énergie solaire, laquelle ne permet jamais de couvrir la totalité des besoins énergétiques d'une famille.

Une consommation raisonnée

Quoi qu'il en soit, une consommation d'énergie raisonnée reste une forme de prévention essentielle qui vous permet de contribuer à créer un meilleur environnement et une nature plus saine. Pour utiliser l'énergie de manière consciente et responsable sans sacrifier au confort, plusieurs solutions existent. Voici déjà quelques conseils qui vous y aideront.

6 CONSEILS POUR UNE UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE (URE)

1. Fermez les portes et équipez-les de joints de bas de porte afin d'éviter les courants d'air.
2. Faites contrôler votre chaudière régulièrement (recommandation : tous les 2 ans). Un mauvais réglage se solde par une perte de chaleur. Consultez éventuellement le mode d'emploi de votre chauffage central.
3. Cuisiner au gaz est la solution la plus économe en énergie. Les flammes chauffent directement vos casseroles. De plus, vous pouvez mieux contrôler la cuisson.
4. Utilisez des ampoules économiques.
5. Chauffer de l'eau avec du propane consomme presque deux fois moins d'énergie qu'avec de l'électricité.
6. Isolez les conduites d'eau chaude qui traversent des locaux non chauffés (pensez au vide sanitaire).

Habilitation

Habilitation des Installateurs Gaz Butane et Propane

L'habilitation des Installateurs Gaz Butane et Propane est une approche fortement encouragée et supportée par FeBuPro. En effet, elle représente non seulement un accroissement général du niveau de la sécurité des installations et donc une garantie pour le client, mais elle reconnaît également le professionnalisme de l'installateur qualifié, qui lui-même est contrôlé et suivi et, enfin, elle clarifie les responsabilités de chacune des parties concernées.

L'habilitation des installateurs de Gaz Butane et Propane se base principalement sur la Norme D51-006, parue début 2005. Celle-ci a été rédigée par le comité technique B 443 (Installations alimentées en gaz butane ou propane) de l'Institut Belge de Normalisation (dénomination IBN-BIN au moment de la parution de la norme, actuellement : NBN). Cette Norme comprend 3 parties qui se complètent, mais dont les deux dernières sont les plus importantes :

- la terminologie des termes utilisés ;
- la description des équipements et matériels à utiliser ainsi que leur montage et raccordement ;
- le placement des appareils d'utilisation.

Une formation, basée sur cette norme, est dispensée aux installateurs « candidats à l'habilitation », dans un certain nombre d'écoles professionnelles (1).

A la suite des cours de formation, les installateurs qui réussissent les examens sont autorisés à introduire un dossier de demande d'habilitation auprès du Secrétariat du Conseil d'Habilitation (adresse : Rodestraat, 125 1630 Linkebeek T : 078/15.51.25 - F : 078/15.51.31).

Dans ce dossier figureront, notamment, la copie du certificat de réussite des examens ainsi qu'une liste (+/- 10) d'installations propane effectuées suivant le Norme D51-006 et qui seront inspectées en vue d'une confirmation de la bonne mise en pratique des connaissances acquises.

Si les 3 installations (choisies arbitrairement dans la liste) inspectées par l'Organisme de Contrôle sont jugées adéquates, l'installateur recevra alors son numéro d'habilitation. Il pourra alors utiliser le « label de qualité » (Installateur gaz propane habilité) sur ses documents administratifs et sur ses véhicules de chantier.

Attention : pour les réceptions des tuyauteries suivant la Norme D51-006, seuls les Organismes de Contrôle « accrédités » sont autorisés à fournir l'attestation des tuyauteries (2).

Afin de pouvoir maintenir son numéro d'habilitation, l'installateur habilité doit suivre annuellement une formation continue et un contrôle par échantillonnage est effectué sur base de la liste qu'il nous a fait parvenir. La formation continue porte sur de nouvelles normes, sur des aspects de sécurité ou sur de nouvelles technologies. Il est ainsi certain de suivre l'évolution technologique et réglementaire du métier (3).

Si, actuellement, le processus d'habilitation des Installateurs Gaz est toujours basé sur une approche « volontariste », des discussions sont actuellement en cours avec le Service public fédéral compétent afin d'apporter le plus rapidement possible un cadre « légal » à cette démarche. Dans le même ordre d'idée, un décret relatif à l'inspection des Installations de chauffage central est déjà d'application dans la Région flamande et est en préparation pour la Région de Bruxelles-Capitale et pour la Région wallonne. Il est déjà certain actuellement qu'un installateur Habilité possèdera une avance sur les autres en vue de répondre à ces décrets. En Flandre, le module de formation G.1.1. correspond entièrement avec la formation habilitation gaz naturel.

Enfin, le document « Guide pour installations au gaz butane et propane », qui reprend le texte de la norme NBN D51-006 complété par des recommandations de FeBuPro, est disponible au secrétariat de FeBuPro et peut être envoyé sur demande, moyennant une légère contribution.

(1) Liste et références disponibles sur le site internet de FeBuPro : www.febupro.be.

(2) Liste et références disponibles sur le site internet de FeBuPro : www.febupro.be

(3) Les renseignements relatifs aux coûts de formation ainsi qu'aux primes de formation (différentes suivant les Régions) sont disponibles sur le site internet de FeBuPro : www.febupro.be

